

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	20	249	200	77	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	11	76	74	50	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	90	68	25	7	35 %
			Masculin	159	132	52	13	65 %
			Total	249	200	77	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	17	16	10	2	18,2 %
			Masculin	59	58	40	9	81,8 %
			Total	76	74	50	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	0	0	0 %
				Sans mention	59	47	3	1	12,5 %
				AB	49	40	15	4	50 %
				B	28	23	14	3	37,5 %
				TB	7	6	6	0	0 %
				Total	146	117	38	8	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	34	8	4	33,3 %
				AB	42	39	23	7	58,3 %
				B	10	9	7	1	8,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	98	83	39	12	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	24	22	10	3	27,3 %
				AB	24	24	17	3	27,3 %
				B	20	20	18	4	36,4 %
				TB	5	5	5	1	9,1 %
		Total	76	74	50	11	100 %		

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	189	170	66	19	95 %
			En réorientation	37	24	9	1	5 %
			Non scolarisés	17	5	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	249	200	77	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	73	72	50	11	100 %
			En réorientation	1	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	1	0	0	0 %
			Total	76	74	50	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	34	31	20	4
			Autres doublettes	105	84	18	4
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	62	62	39	12
			Autres doublettes	33	20	0	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	48	48	39	7
			Autres spécialités	25	23	11	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	24,5 %	27 %	52,6 %	50 %
		Autres doublettes	75,5 %	73 %	47,4 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	65,3 %	75,6 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	34,7 %	24,4 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	65,8 %	67,6 %	78 %	63,6 %
		Autres spécialités	34,2 %	32,4 %	22 %	36,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Il permet de valoriser les acquis des candidats en mathématiques, économie et langue vivante ainsi qu'en disciplines scientifiques dont l'esprit se rapproche des enseignements en notions techniques attendues sur ce BTSA.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis de l'établissement d'origine	Aptitudes, capacité de travail, compétences en adéquation avec le diplôme envisagé	Important
Savoir-être	travail et comportement sérieux	appréciations portée par les équipes pédagogiques	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	avis du candidat motivé	lettre de motivation , éléments du dossier permettant de contrôler la pertinence du projet (stage, expériences diverses..)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-	Quand ils traduisent une expérience valorisant maturité et engagement, les éléments portés au dossier permettent une bonification.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'y a pas de critères précis qui conduisent à ne pas classer de candidats.

Malgré la réponse négative à la question "Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ? *" Nous tenons à signaler que, pour les candidats issus de voie générale, une préférence dans l'OAD est accordée aux enseignements de spécialité liés aux mathématiques, aux sciences économiques et aux sciences expérimentales.

Parce qu'il sont reçus des enseignements dans toutes les matières citées plus haut, les candidats issus de la filière STAV sont également appréciés.

Dans tous les cas, les résultats et appréciations bulletins sont importants, ainsi que les éléments prouvent la motivation.

Pour la sélection des candidats issus de la voie professionnelle, les candidats issus de Bac PRO CGEVV restent les profils privilégiés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le BTSA viticulture-oenologie de Beaune classe ses candidatures selon la procédure et les critères énoncés ci-dessous : - un préclassement des candidats est réalisé via un algorithme ; Il permet de valoriser les acquis des candidats en mathématiques, économie mais surtout en disciplines scientifiques dont l'esprit se rapproche des enseignements techniques constitutifs de ce BTSA. - La note globale d'un candidat tient compte du préclassement réalisé mais également d'une étude d'éléments qualitatifs. Chaque dossier est ouvert, les éléments constitutifs de la fiche avenir font l'objet d'une évaluation. Les bulletins /appréciations des enseignants sont examinés et les critères liés à l'attitude, l'intérêt, la persévérance et les aptitudes sont également évalués. Enfin, la motivation du candidat et la crédibilité de sa demande fait également l'objet de l'intérêt de la commission ; dans cette optique, la lettre de motivation est lue avec attention et les éléments ajoutés au dossier par le candidat (stage, expérience à l'étranger, engagement citoyen etc...) sont pris en compte dans l'évaluation globale. Pour les candidats issus de la voie professionnelle, les éléments énoncés ci-dessus demeurent valables; Le jury s'attache à valoriser les parcours secondaires en cohérence avec la filière. Ainsi le baccalauréat professionnel CGEVV est jugé comme étant un bon préalable.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ne négliger aucun critère cité plus haut. N'hésitez pas à venir à la rencontre des étudiants et des équipes au moment des journées portes ouvertes.

Signature :

Sébastien MEUNIER,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Viticole